

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 mars à 18 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian MUSIAL, Maire, en suite de convocation en date du 13 mars 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte extérieure de l'Hôtel de Ville et publiée sur le site internet de la ville le jour même.

Etaient présents :

Christian MUSIAL, Maire, Sandrine CHEVALIER, Jérôme VALLIN, Martine LAURENT. Sébastien PERRIOT, Audrey COILLOT, Samir EL AABBAOUI, Adjoint(e)s au Maire, Julien TAVERNIER, Daniel GOUBEL, Alain SECONDA, Marie-Louise BOUSSEMART, Freddy RAWINSKI, Edith BAUWENS, Maria PARISIS, Maryline PRZYBYSZEWSKI, David MORGANO, Sylvain COLIN, Nicolas WOJTKOWIAK, Elodie FLAMENT, Delphine REMILI, Christophe HUON, Linda OURAGHI, Conseillers(ères) Municipaux(ales).

Etaient excusés:

Marianne MAIRESSE a donné procuration à Alain SECONDA. Bruno ROSIER a donné procuration à Freddy RAWINSKI. Zora ZOUAOUI a donné procuration à Sandrine CHEVALIER. Françoise MORELLE a donné procuration à Marie-Louise BOUSSEMART. Marie-Christine RUELLE a donné procuration Christophe HUON. Tiphanie USTA a donné procuration à Rémi MIQUET. Rémi MIQUET.

Il a été procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sylvain COLIN, ayant été désigné pour remplir les fonctions, les a acceptées.

Monsieur le Président ouvre la séance.

2-2 – ADHESION A L'ASSOCIATION PLANETE SCIENCES.





Impression sur papier recyclé

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2024

CM/AC/PL/JS

DELIBERATION N° 2/2

OBJET: ADHESION A L'ASSOCIATION PLANETE SCIENCES

Vu la délibération 1-1 délégations de pouvoirs consenties au Maire au titre du 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en date du 11 juillet 2023,

Considérant que Planète Sciences est une association loi de 1901 qui, depuis 1962, propose aux jeunes des activités scientifiques et techniques expérimentales, dans le cadre des loisirs et du temps scolaire, avec le soutien de grands organismes scientifiques et industriels tels que le CNRS, le CEA, ainsi que différents ministères,

Considérant que la médiathèque développe depuis 2023 un axe d'animation autour des sciences pour ses jeunes publics, autour de rendez-vous intitulés « Ma fabrique... »,

Il est exposé ce qui suit :

La médiathèque travaille avec l'association Planète Sciences en s'appuyant sur son savoir-faire et son expertise, en accueillant ses animateurs lors de rendez-vous ciblés selon les thématiques abordées au cours de l'année.

Pour l'année 2024, la médiathèque sera amenée à travailler à plusieurs reprises avec l'association dans le cadre de projets à visée scientifique tels que les abeilles et les dinosaures.

Considérant que le projet conduit par l'association susvisée est d'intérêt éducatif et culturel,

Sur proposition du Bureau Municipal du 13 mars 2024,

Vu l'exposé du Maire,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à l'association pour l'année 2024 pour un montant de 50 €.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdit Pour extrait certifié conforme à l'original Publié et affiché le 20 mars 2024.

Conformément à l'article L 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif

dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

l'actuaire.